Union Athlétique des Couleurs
Bulletin d'adhésion UAC – Saison 2022/ 2023

- Adhésion UAC Hors-Stade : 70 € (réservée aux adultes) ☐
- Adhésion UAC Kid'S : 70 € (enfants du CM2 à la 3ème) ☐

- Renouvellement saison HS : 60 € ☐
- Renouvellement saison Kid'S : 60 € ☐

Photo obligatoire pour les nouveaux (adultes et enfants)

Règlement uniquement par chèque à l'ordre de l'Union Athlétique des Couleurs

****

NOM : SEXE :

PRENOM : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Email obligatoire*** :

N° de téléphone Fixe : Portable :

****

Certificat Médical : *(Une copie est suffisante et n'oubliez pas de faire un double pour vos futures courses)*.

Dans tous les cas, il doit obligatoirement préciser "non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition" et être daté de moins de 6 mois. De préférence, utiliser le formulaire ci-joint.

Equipements :

Une Chasuble Fluo est obligatoire pour toute sortie en dehors de la piste pour les échauffements collectifs. Une lampe frontale est fortement recommandée en hiver.

Assurances :

L'Association UAC a souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de GROUPAMA.

Les adhérents sont en principe assurés individuellement par le club par ce même contrat couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme pendant les entraînements ; il est fortement conseillé de se rapprocher de sa propre assurance RC afin de se couvrir au maximum en cas d'accident.

Droit à l'image :

Les adhérents cèdent leur droit à l'image à l'association dans le cadre d'une utilisation non commerciale pour des supports internes à l'UAC, sauf indication contraire de leur part ci-après. Loi informatique et libertés : (loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations notées sur sa fiche.

RAPPEL : L UAC organise chaque année la Ronde des Couleurs et à ce titre, en tant qu'adhérent nous souhaitons votre participation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur - Date et Signature :